

NOS
COORDONNÉES

cervfr.org



Point de contact CERV - France

167 Bd de la Villette, 75010 Paris
(+33) 01 80 05 27 41
cervfr@cidem.org



Avec le soutien de




**MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


**MINISTÈRE
DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ,
DES SOLIDARITÉS
ET DES FAMILLES**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Programme CERV



@cervfrance



Programme CERV



Programme « Citoyens, Égalité, Droits et Valeurs »

Volet

Daphné



Objectifs principaux

- Prévenir et combattre toute forme de violence à l'égard des femmes, des enfants et autres groupes à risques
- Soutenir et protéger toutes les victimes directes ou indirectes de ces formes de violence

Budget

2024

25 146 869 €

2025

27 313 815 €




**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



cervfr.org





Prévenir et combattre la violence fondée sur le genre et la violence contre les enfants

Priorités

1. Actions à grande échelle et à long terme pour lutter contre la violence fondée sur le genre, avec redistribution de fonds (octroi d'un soutien financier à des OSC tierces)
2. Actions ciblées pour la protection et le soutien des victimes et des survivants de la violence fondée sur le genre et de la violence domestique
3. Actions ciblées pour la prévention de la violence fondée sur le genre, y compris la cyberviolence
4. Actions ciblées permettant aux systèmes intégrés de protection de l'enfance de fonctionner dans la pratique

Critères d'éligibilité

- Entités publiques, organisations privées ou organisation internationale, à but non lucratif
- Préfinancement de 80%

Pour la priorité 1

- Projet national ou transnational
- Subvention de 1 000 000 € minimum et de 3 000 000 € maximum
- Projet de 24 à 36 mois
- Les projets doivent inclure un soutien financier à des OSC et le renforcement des capacités des OSC

Pour les priorités 2 et 3

- Projet national ou transnational
- Doit impliquer au moins 2 organisations
- Subvention de 100 000 € minimum
- Projet de 12 à 24 mois

Pour la priorité 4

- Projet national ou transnational
- Doit impliquer au moins 2 organisations
- Doit impliquer au moins une autorité publique
- Subvention de 100 000 € minimum et de 1 000 000 € maximum
- Projet de 12 à 24 mois